

Ce PDF vous est offert

Besoin du **DOCX personnalisable** ?



Personnalisez votre modèle selon vos besoins

Télécharger pour 2 € ▶

- Rédigé par **notre équipe de juristes experts**
- Garanti à jour des **dernières dispositions légales** en vigueur
- **100% personnalisable**
- Contient des commentaires pour vous **aider dans votre rédaction**



LEGIMEDIA

Votre partenaire en droit social



Modèle de document juridique

Contrat d'entreprise

Legimedia met à disposition de ses clients des modèles de documents juridiques actualisés au regard des sources légales et réglementaires en vigueur. Ces modèles constituent des documents-types afin qu'ils puissent être applicables au plus grand nombre d'utilisateurs. De par leur caractère général, il convient ainsi de les adapter à votre situation. Vous demeurez donc responsable de l'utilisation de ce document.

Nous vous invitons à vous rapprocher d'un professionnel du droit afin de bénéficier d'un accompagnement dans la rédaction et l'application de ce document.

Notice d'utilisation :

► Adaptation du texte

(...) : texte à personnaliser par vos soins.

► Numérotation des pages

En cas d'ajout ou de retrait de clause dans le présent document, il convient de vérifier et, le cas échéant, de modifier la numérotation des pages.

► Commentaires

Les commentaires sont donnés à titre indicatif, vous pouvez les supprimer en sélectionnant le cadre de couleur.

Commentaire :

Contrat d'entreprise

Le présent contrat est conclu entre les soussignés :

(Monsieur ou Madame X), né(e) le (date) à (lieu de naissance), demeurant au (indiquer l'adresse), de nationalité (à préciser).

OU

La société *(nom de la société)*, au capital de *(montant du capital)* Euros dont le siège social est à *(Ville)*, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de *(Ville)*, sous le numéro *(préciser le numéro)*. Le représentant légal est *(Monsieur ou Madame X)* demeurant à *(adresse)*.

Désigné(e) ci-après « **le Maître de l'ouvrage** »,

Et,

(Monsieur ou Madame X), né(e) le (date) à (lieu de naissance), demeurant au (indiquer l'adresse), de nationalité (à préciser).

OU

La société *(nom de la société)*, au capital de *(montant du capital)* Euros dont le siège social est à *(Ville)*, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de *(Ville)*, sous le numéro *(préciser le numéro)*. Le représentant légal est *(Monsieur ou Madame X)* demeurant à *(adresse)*.

Désigné(e) ci-après « **l'Entrepreneur** ».

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et conditions de l'exécution des travaux réalisés par l'Entrepreneur pour le compte du Maître de l'ouvrage.

L'Entrepreneur exécute sa prestation de manière totalement indépendante.

Article 2 – Description de l’ouvrage réalisé

L’Entrepreneur s’engage à réaliser la prestation suivante : *(à détailler) (le Maître de l’ouvrage devra ici préciser tout ce qui caractérise la prestation qui doit être réalisée par l’Entrepreneur, le lieu, le matériel...)*.

Article 3 – Documents et éléments du contrat

Le Maître de l’ouvrage est tenu de remettre à l’Entrepreneur toute information ou document nécessaire à l’exécution de l’ouvrage dont notamment *(préciser les pièces à transmettre)*.

Le contrat d’entreprise se matérialise par le présent document ainsi que les documents suivants *(détailler les documents faisant partie intégrante du contrat : devis, plans...)*.

Ces documents seront annexés au contrat et font parties intégrantes du présent contrat.

Article 4 – Durée et résiliation

Le présent contrat est conclu pour une durée de *(indiquer le nombre d’années)* à compter de sa signature le *(date)*.

Ainsi, l’Entrepreneur devra avoir réalisé et achevé sa prestation pour le *(date)*, date du terme du présent contrat.

Le contrat pourra être renouvelé tacitement dans les mêmes conditions pour une durée de *(à préciser)*, sauf si l’une des parties notifie par lettre recommandée avec avis de réception la résiliation du contrat à l’autre des parties.

Cette notification devra se faire au moins *(nombre)* mois avant le terme du contrat. Le contrat prendra fin automatiquement lorsque le courrier recommandé avec accusé de réception notifiant la rupture est resté sans réponse pendant *(nombre de mois/jours)*.

Article 5 – Prix et modalités de paiement

Le Maître de l’ouvrage s’engage à payer le prix de la prestation, soit d’un montant de *(montant)* euros HT.

Un taux de TVA de *(taux)* % s’applique. Le montant total de la réalisation des travaux s’élève à *(montant)* euros.

Le prix est payable *(à préciser : comptant, à la livraison de l’ouvrage, en mensualités, en deux tranches, etc.)*, soit le *(date)*, par *(préciser le mode ou les modes de paiement)*.

Tout retard de paiement sera assujéti à un intérêt moratoire de *(taux)* % sur le prix total de la prestation.

Des réductions de prix pourront être accordées par l'Entrepreneur dès lors que des défauts affectent l'usage normal de l'ouvrage, si cet usage ne relève pas d'un cas de force majeure, d'une faute du Maître de l'ouvrage ou d'un fait d'un tiers.

Article 6 – Obligations des parties

6.1 Obligations du Maître de l'ouvrage

Le Maître de l'ouvrage s'engage à payer le prix convenu et à respecter les délais de paiement dans les conditions énoncées ci-dessus.

Le Maître de l'ouvrage s'engage à réceptionner la prestation une fois réalisée. Il procédera à l'inspection de sa bonne exécution conformément aux spécifications données au sein du présent contrat d'entreprise.

6.2 Obligations de l'Entrepreneur

L'Entrepreneur s'engage à réaliser les travaux commandés par le Maître de l'ouvrage conformément à la description spécifiée dans le présent contrat

L'Entrepreneur est soumis à une obligation de conseil et de sécurité envers le Maître de l'ouvrage concernant la prestation qu'il doit fournir.

Article 7 – Sous-traitance

Dans le cas où l'Entrepreneur sous-traite une partie de sa prestation, il devra en informer de manière préalable et écrite le Maître de l'ouvrage.

Par conséquent, le présent contrat s'applique dans les mêmes conditions aux sous-traitants. L'Entrepreneur demeure responsable de l'exécution des services sous-traités.

L'Entrepreneur s'engage à sélectionner des sous-traitants qualifiés pour la réalisation des services sous-traités.

Le Maître de l'ouvrage se réserve le droit de refuser tout sous-traitant proposé par l'Entrepreneur s'il estime que celui-ci ne dispose pas des qualifications requises dans le cadre des travaux.

Article 8 – Invocation des défauts apparents

Le Maître de l'ouvrage a le droit d'omettre des réserves et de signaler par notification écrite tous défauts apparents lors du procès-verbal de réception ou pour tous défauts révélés a posteriori, et ce, 1 an à compter de la réception des travaux (*délai de la garantie de parfait achèvement*).

Commentaire : ce délai peut être ramené à 2 ans, dans ce cas, il s'agit de la garantie biennale. La garantie biennale couvre les défauts ne pouvant pas être pris en charge par la garantie décennale.

L'Entrepreneur est dans l'obligation de procéder à des réparations dans un délai raisonnable, sauf si le défaut résulte de l'usage ou de l'usure normale de l'ouvrage.

Le Maître de l'ouvrage s'engage à signaler immédiatement tous défauts qui peuvent être réparés rapidement afin d'éviter de nouveaux dommages. Si le Maître de l'ouvrage ne signale pas le défaut dès lors qu'il en a connaissance, celui-ci supportera lui-même les conséquences de ce défaut qui aurait pu être évitées par une réaction immédiate.

A l'expiration de la garantie de parfait achèvement, la garantie biennale débute pour une durée de 10 ans à compter de la réception des travaux. A ce titre, l'Entrepreneur s'oblige à réparer les dommages compromettant la solidité de l'ouvrage ou le rendant impropre à sa destination.

Article 9 – Vice caché

Un vice caché est défini comme un défaut non apparent au moment de la réception des travaux, mais qui est découvert après la réception et qui affecte substantiellement la qualité ou la conformité des travaux par rapport aux spécifications convenues.

Le vice caché peut être couvert par la garantie de parfait achèvement soit lors de la première année suivant la réception des travaux ou par la garantie décennale si ce vice caché compromet à la solidité de l'ouvrage ou le rend impropre à son usage.

Article 10 – Responsabilité

L'Entrepreneur est présumé responsable des défauts apparents ou cachés survenus sur l'ouvrage, sauf s'il démontre que ces dommages proviennent de cause étrangère telle que qu'un fait de force majeure, le fait d'un tiers ou une faute du Maître de l'ouvrage.

Article 11 – Assurance

L'Entrepreneur se doit de souscrire à une assurance responsabilité civile d'entreprise adéquate et en vigueur pour toute la durée du présent contrat d'entreprise ainsi qu'à toutes autres assurances complémentaires.

D'autre part, le Maître de l'ouvrage s'assurera contre ses propres risques au regard de son intérêt personnel et de son appréciation.

Le Maître de l'ouvrage a la possibilité de demander à tout moment lors de l'exécution du présent contrat d'entreprise un justificatif quant à la souscription d'une assurance par l'Entrepreneur.

Article 12 – Confidentialité

Dans le cadre de l'exécution du présent contrat et pour une période de (*durée*) après son terme, les parties reconnaissent que des informations confidentielles peuvent être partagées. Une information confidentielle peut être entendue comme toute information, qu'elle soit orale, écrite ou électronique, qui est clairement identifiée comme étant confidentielle ou qui, de par sa nature, devrait être raisonnablement considérée comme confidentielle.

Les parties prendront des mesures raisonnables pour protéger les informations confidentielles de toute divulgation non autorisée, y compris, mais sans s'y limiter, l'utilisation de mots de passe, de chiffrement et d'autres dispositifs de sécurité appropriés.

Article 13 – Force majeure

Aucune des parties au contrat ne saurait être tenue responsable d'un événement de force majeure rendant impossible l'exécution de tout ou partie de ses obligations notamment si cet événement est indépendant de la volonté des parties, échappant à leur contrôle, tel que, sans s'y limiter, un acte de guerre, un acte terroriste, un conflit social majeur, etc.

En cas de la survenance d'un événement de force majeure, la partie lésée doit informer l'autre partie par écrit exposant de manière détaillée la nature de l'événement ainsi que les conséquences sur l'exécution du présent contrat.

Si les circonstances obligent l'une des parties à suspendre temporairement l'exécution du contrat pendant (*durée*), l'une des parties pourra demander la résiliation du présent contrat.

Article 14 – Résiliation

Ce contrat est résiliable à tout moment par l'une des parties moyennant un préavis de (*durée*), notifié par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le Maître de l'ouvrage sera tenu de régler tous les paiements dus pour les travaux déjà réalisés.

En cas de faute grave ou d'inexécution des obligations contractuelles, le présent contrat sera automatiquement résilié par la partie lésée.

Article 15 – Loi applicable et Litiges

La loi applicable au présent contrat est la loi française.

Lorsqu'un litige survient, les parties chercheront en premier lieu un accord amiable.

À défaut d'accord et pour toute contestation des parties au contrat, les parties donnent compétence au Tribunal de (*préciser la juridiction*) de (*indiquer la ville*).

Article 16 – Élection du domicile

Pour l'exécution du présent contrat, les parties font respectivement élection de leur domicile en leurs sièges sociaux ou adresses indiqués à la première page.

Toute modification de domicile devra être signifiée par les parties par lettre recommandée avec accusé de réception afin que cela lui soit opposable.

Fait à *(Ville)*, le *(date)*, en *(nombre)* exemplaires originaux.

Le Maître de l'ouvrage

L'Entrepreneur

Ce PDF vous est offert

Besoin du **DOCX personnalisable** ?



Personnalisez votre modèle selon vos besoins

Télécharger pour 2 € ▶

- Rédigé par **notre équipe de juristes experts**
- Garanti à jour des **dernières dispositions légales** en vigueur
- **100% personnalisable**
- Contient des commentaires pour vous **aider dans votre rédaction**



LEGIMEDIA

Votre partenaire en droit social

